

ASSOCIATION DES HYPOGLYCÉMIQUES DU QUÉBEC INC.

ÉTATS FINANCIERS

31 MARS 2014

ASSOCIATION DES HYPOGLYCÉMIQUES DU QUÉBEC INC.
ÉTATS FINANCIERS
31 MARS 2014

SOMMAIRE

	Page
Rapport de mission d'examen	2
Résultats et évolution de l'actif net	3
Bilan	4
Flux de trésorerie	5
Notes complémentaires	6 - 7



RAPPORT DE MISSION D'EXAMEN

Aux administrateurs de
ASSOCIATION DES HYPOGLYCÉMIQUES DU QUÉBEC INC.

Nous avons procédé à l'examen du bilan de l'ASSOCIATION DES HYPOGLYCÉMIQUES DU QUÉBEC INC. au 31 mars 2014 ainsi que des états des résultats et évolution de l'actif net et des flux de trésorerie de l'exercice clos à cette date. Notre examen a été réalisé conformément aux normes d'examen généralement reconnues du Canada et a donc consisté essentiellement en demandes d'informations, procédures analytiques et entretiens portant sur les informations qui nous ont été fournies par l'organisme.

Un examen ne constitue pas un audit et, par conséquent, nous n'exprimons pas une opinion d'audit sur ces états financiers.

Au cours de notre examen, nous n'avons rien relevé qui nous porte à croire que ces états financiers ne sont pas conformes, dans tous leurs aspects significatifs, aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Les chiffres donnés à des fins de comparaison ont été examinés par un autre comptable professionnel agréé.

EPR inc.¹

Saint-Jérôme, Québec
Le 9 juin 2014

¹ CPA auditeur, CGA, permis de comptabilité publique n° A115506

ASSOCIATION DES HYPOGLYCÉMIQUES DU QUÉBEC INC.**RÉSULTATS ET ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET****EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2014****(non audité)****Page 3**

	2014	2013
Produits		
Subvention	34 000 \$	33 499 \$
Dons	75	70
Cotisations	25	-
	34 100	33 569
Charges d'exploitation		
Honoraires professionnels	25 316	21 998
Formation et perfectionnement	3 750	1 250
Loyer	2 236	2 569
Télécommunications	1 053	1 107
Frais de bureau	628	2 292
Assurances	579	276
Frais de déplacement	235	163
Frais de représentation	150	4 403
Taxes et permis	34	34
Intérêts et frais bancaires	190	205
	34 171	34 297
Insuffisance des produits sur les charges	(71)	(728)
Actif net au début	2 365	3 093
Actif net à la fin	2 294 \$	2 365 \$

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

ASSOCIATION DES HYPOGLYCÉMIQUES DU QUÉBEC INC.

BILAN

31 MARS 2014

(non audité)

Page 4

	2014	2013
Actif		
Actif à court terme		
Encaisse	77 \$	231 \$
Taxes de vente	1 977	2 031
Frais payés d'avance	295	377
	2 349 \$	2 639 \$
Passif		
Passif à court terme		
Comptes fournisseurs	55 \$	274 \$
Actif net		
Non affecté	2 294	2 365
	2 349 \$	2 639 \$

Au nom du conseil d'administration,

_____, administrateur

_____, administrateur

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

ASSOCIATION DES HYPOGLYCÉMIQUES DU QUÉBEC INC.

FLUX DE TRÉSORERIE

EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2014

(non audité)

Page 5

	2014	2013
Activités de fonctionnement		
Insuffisance des produits sur les charges	(71) \$	(728) \$
Variation nette des éléments hors caisse liés au fonctionnement		
Taxes de vente	54	(289)
Frais payés d'avance	82	543
Comptes fournisseurs	(219)	274
Diminution de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	(154)	(200)
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début	231	431
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin	77 \$	231 \$

La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont constitués de l'encaisse.

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

1. Statuts et objectif de l'organisme

L'organisme, constitué en vertu de la Partie III de la Loi sur les compagnies du Québec, est un organisme sans but lucratif et est exempté de l'impôt sur le revenu. Son objectif consiste à offrir de l'information et de l'aide aux familles et aux personnes souffrant d'hypoglycémie.

2. Principales méthodes comptables

L'organisme a choisi d'appliquer les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif de la Partie III du Manuel de CPA Canada - Comptabilité.

Comptabilisation des produits

L'organisme applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Les apports affectés sont comptabilisés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges s'y rattachant sont engagées. Les apports non reçus sont comptabilisés si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée. Les apports affectés à l'acquisition d'immobilisations amortissables sont reportés et comptabilisés aux résultats au même rythme que les immobilisations afférentes.

Apports reçus sous forme de services

Les bénévoles consacrent plusieurs heures par année à aider l'organisme à assurer la prestation de services. En raison de la difficulté à déterminer la juste valeur des apports reçus sous forme de services, ceux-ci ne sont pas comptabilisés dans les états financiers.

Instruments financiers

Évaluation des instruments financiers

L'organisme évalue initialement ses actifs financiers et ses passifs financiers à la juste valeur, sauf dans le cas de certaines opérations qui ne sont pas conclues dans des conditions de concurrence normale.

Il évalue ultérieurement tous ses actifs financiers et ses passifs financiers au coût ou au coût après amortissement.

Les actifs financiers évalués au coût après amortissement se composent de l'encaisse et des taxes de vente.

Les passifs financiers évalués au coût après amortissement se composent des comptes fournisseurs.

2. Principales méthodes comptables (suite)

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La politique de l'organisme consiste à présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie les soldes bancaires incluant les découverts bancaires dont les soldes fluctuent souvent entre le positif et le négatif et les dépôts à terme dont l'échéance n'excède pas trois mois à partir de la date d'acquisition.

3. Instruments financiers

Risques et concentrations

L'organisme, par le biais de ses instruments financiers, est exposé à divers risques, sans pour autant être exposé à des concentrations de risque. L'analyse suivante indique l'exposition de l'organisme aux risques au 31 mars 2014.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque qu'une entité éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à des passifs financiers. L'organisme est exposé à ce risque principalement au regard de ses fournisseurs. La direction estime qu'elle aura les liquidités nécessaires pour honorer ses obligations lorsqu'elles viendront exigibles.

4. Chiffres de l'exercice précédent

Certains chiffres de l'exercice 2013 ont été reclassés afin de rendre leur présentation identique à celle de l'exercice 2014.